

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L' Abeille.

5^{me} Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

5^{me} Année

VOL. VII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 4 MAI 1860.

No. 29.

Maison de Lorette.

Il est peut-être opportun de terminer cet article par quelques détails sur la structure de la Ste. Maison et sur le temple qui l'entoure. Les murs de la première sont de la hauteur de treize pieds, trois pouces; ils ont un pied, deux pouces d'épaisseur. La Ste. Maison a 31 pieds, 8 pouces de longueur sur 15 pieds de largeur. L'ancienne porte, maintenant fermée, surmontée autrefois d'une poutre d'un bois incorruptible, est haute de six pieds et large de quatre. Le foyer de la Ste. Maison, haut de quatre pieds, construit à l'asiatique, est sans issue pour la fumée.

La niche, maintenant en métal doré, qui surmonte le foyer, porte une statue de la Vierge, en bois de cèdre, haute de deux pieds. Les annales de Fiume assez authentiques, font remonter cette statue au temps des apôtres. Elle est chargée de diamants, rubis, saphirs et autres pierres précieuses, offrandes de divers souverains de l'Europe. A deux pas du foyer se trouve un petit autel que les habitants de Tersate assurent avoir trouvé dans la Ste. Maison, lorsqu'elle fut transportée dans leur ville.

L'extérieur de la Sainte Maison mériterait à lui seul une longue description. L'ornement en entier est en superbe marbre de Carrare. Les bas-reliefs, du dessin de Bramante, représentent les différentes circonstances de la vie de la Ste. Vierge.

Le temple qui entoure la Ste. Maison est surmonté d'un dôme couvert d'environ 230,000 livres de plomb, soutenu par douze grands pilastres; il est orné de peintures du fameux Pomaranci. La façade est toute ornée de marbre, et offre, ainsi que les trois grandes portes d'airain, de nombreux bas-reliefs.

L'intérieur de l'édifice est occupé par plusieurs chapelles, et toutes sont embellies d'un grand nombre de tableaux, les uns représentant les principaux faits de l'Ancien Testament, les autres, les diverses translations de la maison de la Vierge. C'est aussi à la voûte de ces chapelles que sont suspendus les nombreux *ex voto* des pèlerins.

La Sacristie de cette Basilique est devenue le réservoir de toutes les offrandes des pèlerins. Là sont confondus les présents du pauvre et du riche, du prince et du paysan, et du plus petit Etat comme du plus grand. Souvent on trouve ensemble les dons de deux personnages vivant à quelques milles l'un de l'autre: leur offrande les a réunis tous deux à Lorette. Tous les présents sont consignés dans un nombre infini d'armoires.

Je dois dire que le Canada a eu son représentant parmi ces offrandes: l'on voit dans une armoire un cœur et deux cadres d'argent que les Hurons offrirent en l'an 1684 à la patronne de leur petit village. Sur les cadres est écrite en latin et en français la consécration qu'ils firent alors de leurs personnes.

De nombreuses hôtelleries ont été construites dans la ville de Lorette pour recevoir la foule des pèlerins. On y voit accourir, tantôt des hérétiques, des Juifs ou des infidèles, tantôt des pécheurs endurcis qui ouvrent enfin les yeux à la grâce. " L'homme de foi, dit Châteaubriand, a-t-il besoin de revoir un parent, un ami? il fait un vœu, prend le bâton et le bourdon du pèlerin; il franchit les Alpes, visite Notre-Dame de Lorette Son cœur se trouve allégé. Il part pour retourner à sa chaumière . . . Chacun veut avoir quelque chose qui ait appartenu au pèlerin. Que de maux guéris par un seul ruban consacré! Le pèlerin arrive à son village: la première personne qui vient au devant de lui, c'est son fils retrouvé, c'est son père rajeuni. "

A. II. G.

L' ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 4 MAI 1860.

Nous avons célébré cette année le 238^{ème}. anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval, avec un peu plus de solennité que les années précédentes. Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, une soirée littéraire et musicale a eu lieu, dans la grande salle de l'Université, en présence d'un auditoire des plus nombreux et des plus

distingués. On y remarquait leurs Grands Mgr. l'Administrateur et Mgr. Piusonnault, évêque de Sandwich. Les dames occupaient les galeries.

M. Routier, Bachelier-ès-arts, étudiant en Droit à l'Université, fit d'abord un éloge de Mgr. de Laval. Les fréquents et chaleureux applaudissements de l'assemblée ont dû prouver à M. Routier qu'il a été bien compris et justement apprécié.

Suivit une discussion entre huit de nos confrères élèves de Philosophie, sur le sujet suivant :

" En 1852, un citoyen dont la fortune est considérable et qui n'a point de proche héritier, a conçu le projet de fonder une Université; mais comme beaucoup de gens l'en ont détourné, il a réuni plusieurs amis et quelques autres personnes éclairées, pour faire discuter en sa présence l'utilité de son projet. "

Deux morceaux de chant, un délicieux petit chœur de Félicien David, et une cantate en l'honneur de Mgr. de Laval, musique de Rossini, enfin quelques airs de musique instrumentale, joués par nos confrères, avec l'obligeant concours de quelques amateurs, ont entreonné les différentes parties de cette petite soirée qui a duré environ deux heures.

Quant à la manière dont les musiciens et les orateurs se sont acquittés de leur tâche, la modestie nous empêche de dire là-dessus ce que nous pensons.

On a bien voulu nous permettre de reproduire dans nos colonnes la discussion de lundi dernier. Nous commençons aujourd'hui la publication des premiers discours. Au moyen de numéros supplémentaires, nous espérons pouvoir publier le tout en deux ou trois fois.

PREMIER DISCOURS DU PRÉSIDENT.

Messieurs,

Dans tout autre circonstance, je me serais refusé à présider cette assemblée. Vous deviez tous prétendre à cet honneur avant moi, et à des titres bien plus nombreux. Mais je sais qu'il faut peu de mérite pour pouvoir quelquefois servir à la sagesse la plus profonde, comme aux talents les plus distingués.

Ce qui importe maintenant, c'est que la discussion qui va s'ouvrir me mette en état de prendre mon parti; et si l'on élit, en m'appelant à cette chaire, que je puisse contribuer à amener la question à bonne fin, j'accepte l'honneur qu'il vous a plu de me déferer; mais au rôle de président j'unirai celui de l'écolier qui demande à ses maîtres la solution des difficultés qu'il ne peut seul éclaircir, et qui écoute leurs conseils pour les mettre plus tard en pratique.

Il n'est pas besoin de vous expliquer au long le but de cette assemblée. Vous savez tous, que, jouissant d'une fortune assez considérable, n'ayant point de proche héritier, j'ai conçu le dessein de fonder une institution qui fut utile à mon pays. La cause de l'instruction m'a toujours paru noble, car elle se confond avec celle de la civilisation et de la prospérité d'un état: et de tous les établissements qui pouvaient la favoriser, j'ai cru qu'une Université devait figurer au premier rang.

Le projet était vaste et d'une exécution difficile. J'en ai fait part à mes amis, dont les conseils sages et éclairés pouvaient me guider. Les uns l'ont salué avec enthousiasme. D'autres y ont vu bien des obstacles, et ont fait tout pour m'en détourner. Ébranlé par leurs arguments, j'ai voulu m'en rapporter à l'avis des personnes qui méritent le plus ma confiance: et pour attendre la décision la plus sage, je devais m'adresser à MM. Laliberté, Lepage, Méthot, Cinqmars et Doherty.

Je vous ai tous invités à vous réunir ici, ainsi que MM. Tremblay et Chabot, deux de mes amis les plus opposés à mon projet, afin de faire valoir de vive voix, et en détail, les principaux arguments que vous apportez à l'appui de votre cause. Après avoir entendu les deux partis, il me sera plus facile de me déterminer sur le choix que j'ai à faire.

Sans plus tarder, je prierai M. Tremblay de bien vouloir ouvrir la discussion, en nous disant les motifs qu'il a de s'opposer à mon projet.

DISCOURS DE M. TREMBLAY.

Invité par mon honorable ami à me rendre ici pour exposer mes idées sur son vaste projet, je n'ai pas hésité à le faire. Cependant, je ne soupçonnais pas qu'il dût s'entourer de personnes aussi distinguées que celles que je vois ici réunies, car je m'en serais reposé, Messieurs, sur la grandeur de vos lumières et de votre intelligence: aussi, cette erreur fait-elle naître en moi la conviction que ma présence au milieu de vous ne sera pas regardée comme l'effet d'une vaine présomption. Considérant en outre la

vérité de mes paroles, la franchise et la sincérité de mes opinions, vous ne pouvez sans doute, d'avoir été conduit si loin par les sentiments d'une juste reconnaissance.

Il s'agit de la fondation d'une Université, d'un établissement qui coûterait beaucoup et produirait peu. C'est là ma pensée: je ne veux point tarder à la faire connaître.

Ce serait un jour de bien triste mémoire, Messieurs, que celui où paraîtrait, dans la ville de Québec, ce titre fastueux d'un établissement scientifique: *Universitas studiorum*. Universalité des Etudes—études universelles! Vains mots dont l'homme aime à couvrir la faiblesse de ses œuvres, et dont la forfanterie ne pourrait jeter dans l'oubli l'inutilité d'un sacrifice, l'emploi frivole d'un don généreux!

Universitas Studiorum! Il n'y a pas jusqu'à ce titre prétentieux auquel je ne sois opposé. Il pouvait avoir encore quelque sens au Moyen-Age, dans ces siècles de ténèbres, d'ignorance où tout l'enseignement consistait dans un peu de théologie, quelques commentaires sur les décrets des Papes, un galimatias qu'on décorait du nom de philosophie, et enfin, quelques notions de grammaire; on conçoit qu'alors, un seul établissement pût donner tout cet enseignement: mais à présent, après les progrès immenses faits dans toutes les sciences, quelle est l'institution qui pourrait suffire à l'enseignement de la dixième partie de ce que le génie de l'homme a su découvrir? Montrez-moi un seul établissement qui possède un cours d'enseignement universel, et je proclamerai bien haut que le mot *Universitas* à un sens véritable, que ce n'est point un titre menteur.

Il est cependant fort heureux que les universités n'aient point imaginé d'embrasser toutes les sciences humaines. Aujourd'hui, dans les pays les plus renommés, elles se bornent à l'enseignement de la théologie, du droit, de la médecine, des lettres, de la philosophie, des sciences mathématiques et des sciences physiques, mais c'est encore énorme et beaucoup trop pour qu'un seul corps enseignant puisse y suffire.

J'ai vu de grands arbres qui dominaient la forêt: leurs branches s'étaient vigoureusement accrues, mais elles étaient peu nombreuses; j'en ai vu d'autres au contraire, surchargés d'une multitude de rameaux languissants ramper sur la terre, se dessécher et mourir. Or dans l'ordre moral, les faits s'accomplissent par des lois analogues à celles du monde physique. Cet exemple doit donc trouver ici son application, et ramener dans un monde

plus sérieux, tout homme qui croit naïvement qu'une institution se peut faire aussi étendue, aussi vaste que l'esprit humain.

Mais si le mal des Universités résulte de la multiplicité même des études et des différentes branches qu'elles embrassent, pourquoi vouloir si ardemment leur réunion? pourquoi cette aggrégation de la philosophie et des lettres, de la médecine et du droit? En quoi importe-t-il qu'une école de médecine ou de chimie soit accolée à une école de théologie? Quelqu'un d'entre vous aurait-il découvert des rapports intimes entre l'enseignement de la morale et celui des mathématiques? Je vous dirai MM. que je ne vois en tout cela qu'une vieille, vieille coutume du moyen-âge que l'on respecte toute déraisonnable quelle soit, seulement parce qu'elle date de loin.

Mais au Moyen-Age, du moins, elle avait quelque motif: les lois étaient alors sans autorité et les gouvernements sans puissance. Pour les institutions comme pour les particuliers, il n'y avait d'autre moyen de se procurer la paix et de se protéger, que l'union, que l'association. C'est là, j'en suis sûr, la cause qui réunit plus tard les écoles de médecine et de droit à celles de théologie, de philosophie et de grammaire qui les avaient précédées. Par cette réunion, on se trouvait avec une armée toujours prête soit à la défense, soit à l'attaque: ce pouvait être un avantage. Maintenant dans notre pays, est-ce qu'il est besoin d'une semblable protection?

J'irai plus loin et je dirai que non seulement les différentes parties que renferme ordinairement une Université n'ont point de motif d'être réunies en une seule institution, mais encore que plusieurs d'entre elles n'ont aucune raison quelconque d'existence.—C'est ici que je froisserai les opinions peut-être, c'est ici où je dois craindre que la vérité en présence de l'erreur et des préjugés ne fasse un triste naufrage. Nous n'ignorons pas que l'empire d'une coutume pernicieuse est tyrannique: nous protesterons cependant avec sincérité contre l'union ridicule des différentes facultés en une seule institution.

Je conçois bien que pour la Médecine, par exemple, et surtout pour la chirurgie, un maître puisse servir aux jeunes gens qui se destinent à exercer l'un de ces deux arts. Il est bon pour ces sciences qui sont toutes d'expérience, d'avoir vu opérer des hommes habiles, d'avoir opéré sous leurs yeux, d'avoir reçu leurs conseils; mais en est-il de même pour la jurisprudence? Est-ce qu'un jeune homme de talent, d'un vingtaine d'années, qui a fait de bonnes études dans un de nos collèges,

n'est pas capable de lire et de comprendre ce que dit un légiste sur un point quelconque de la loi ? Etrange erreur, profonde illusion que de vouloir enchaîner toute éducation à la présence perpétuelle d'un maître, d'un professeur qui, après tout, débite à ses élèves ce qu'il a lu lui-même dans ses auteurs. Que les premières études exigent un enseignement particulier, je le veux bien. Dans la jeunesse il est besoin qu'un secours généreux nous aide à découvrir ce tte clef précieuse qui ouvre la porte de toutes les connaissances humaines. Mais une fois trouvée, vous entrez dans la carrière et la puissance de vos facultés agrandies par le travail vous permet d'exploiter les trésors de la science, d'en peser la valeur et par votre activité, votre énergie, de vous en approprier les richesses. Après dix années de marche dans la voie des connaissances humaines, un guide n'est plus nécessaire ; si vous ne pouvez marcher seul à vingt ans, pauvre jeune homme, vous serez un enfant qu'il faudra toujours guider par la main.

Je ne nie pas que dans l'étude du droit, un jeune homme trouvera beaucoup d'avantage à avoir un guide qui lui fasse connaître ce qui fait ou non partie de la loi du pays, mais cette connaissance n'est pas la plus importante ; elle doit s'appuyer sur une autre plus générale que le maître ne donne pas. L'autre, chez un patron, s'acquiert en quelques jours, et ce monsieur peut avoir l'usage de la parole ailleurs que dans une Chaire d'Université.

Quant à la théologie, l'histoire et la philosophie il ne s'élève aucune difficulté : tout cela peut s'apprendre et s'apprendre très bien sans le secours d'un maître. Je pourrais citer un grand nombre de philosophes et de théologiens remarquables qui ne se sont jamais échelonnés sur les gradus d'une Université. L'histoire ne dit pas que Démosthène, le plus éloquent des Grecs, ait jamais porté la robe flottante et la boîte en carton qui encaisse la tête d'un élève de certaine Université

Mais il y a dans les Universités, dirait-on, des titres, des parchemins, et cela peut exciter au travail. J'avoue qu'il fut un temps où ces titres et ces parchemins étaient recherchés, et s'achetaient par de grands efforts de travail ; mais ces temps là ne sont plus..... A l'heure qu'il est, et sur cette terre d'Amérique surtout, il n'y a qu'un titre qui soit prisé, c'est celui d'homme libre. Les autres n'ont qu'une bien faible valeur s'il en ont quelque-une. Le désir d'être docteur ou licencié ne force certainement pas à travailler ceux que ne touche pas le soin de se faire plus tard une position dans la société.

Je dis plus : ces titres qui ne sont point dans nos usages, bien loin d'exciter l'ambition de ceux qui ne les auront pas, seront d'un très-grand embarras pour leurs possesseurs eux-mêmes, et ce sera beaucoup s'ils n'ont point à en rougir. Je pourrais bien ajouter à ce que je viens de dire quelque chose sur les difficultés que l'on trouvera dans l'exécution de ce projet, mais je laisse la parole à M. Chabot que j'ai entendu parler sagement sur cette matière.

M. le Président demande qu'on réponde aux objections de M. Tremblay, avant de passer à celles de M. Chabot ; M. Lepage prend alors la parole.

DISCOURS DE M. LEPAGE.

Vous seriez prêts, MM., je n'en doute pas, à vous unir à moi pour remercier M. Morisset, s'il eût voulu attirer M. Tremblay dans un guet-apens : il nous aurait fourni l'occasion de voir avec quelle facilité un homme habile sait se tirer d'un mauvais pas. Au service d'une meilleure cause, une parole aussi animée, aussi vive eût ébranlé les adversaires les plus opiniâtres : mais mon ami n'a pu malheureusement secouer la poussière d'anciens préjugés : de là, qu'il me soit permis de le dire, quelques nuages, quelques ténèbres répandues ça et là dans son discours : il ne me sera pas difficile, je l'espère, de les dissiper même à ses propres yeux.

Et d'abord je ne puis m'empêcher de sourire un peu, en me rappelant la frayeur qu'excite dans l'esprit de M. Tremblay le seul mot d'Université. Ce titre prétentieux, ceux-là seuls, selon lui, seraient en droit de le prendre qui pourraient traiter, comme les anciens sophistes de la Grèce, de *omni re scibili*. Il faudrait donc le rayer du dictionnaire de la langue française. Prenez garde, MM., si nous suivions un tel conseil, nous allons jeter l'émoi dans une foule de petites institutions qui se soucient fort peu de faire honneur au nom pompeux qu'elles se sont arrogé. Ne leur enlevons pas la consolation d'abriter leur modeste existence derrière une brillante enseigne.

Mais cette attaque ne pourrait-elle pas se diriger contre un très-grand nombre d'autres noms, même parmi ceux qui ont pris naissance dans ce siècle et qui sont dus à des savants ? on les conserve cependant, parce que l'usage les a consacrés et qu'ils valent mieux que des noms plus logiques, mais intelligibles. Pourquoi voudrions-nous refondre notre langue et la priver de mots auxquels, depuis d'innombrables années, elle a accordé le droit de cité ?

Cependant M. Tremblay, après ses premières armes prend une nouvelle hardiesse

et s'attaque à la chose dont le nom n'a pas su lui plaire. Elle a, voyez-vous, une tâche originelle que rien ne saurait faire disparaître : c'est le moyen-âge qui lui a donné naissance ! Et comment être fille du moyen-âge et se faire adopter par le dix-neuvième siècle ? Ne serait-ce pas engager le Canada dans une voie rétrograde, que de lui proposer d'adopter les idées du temps de St. Louis ?

Je commence par louer le zèle apporté par M. Tremblay au progrès de son pays et je suis admirateur sincère de ces hommes dévoués, qui sacrifient au doux plaisir d'être utiles à leur pays un temps très-précieux que l'étude semblerait d'abord réclamer. Mais je me permettrai de lui dire avec franchise, qu'il a mis trop de précipitation à juger le moyen-âge : un examen plus patient l'eût conduit à plus d'impartialité. Il ne faut point se laisser éblouir par les subtils écrits d'une foule d'ignorants vaniteux, qui ne cessent de crier que notre siècle est le siècle de lumière par excellence. Laissons-les croire que nous sortons à peine de la barbarie, et, puisqu'ils le veulent, permettons-leur de se regarder comme les incomparables fils d'une longue suite d'ignorants et d'imbéciles. Mais je conjure les esprits sérieux d'y prendre garde : les siècles qui se vantent le plus ne sont pas ceux dont l'histoire garde le meilleur souvenir.

Au nombre de ces institutions bienfaites que nous devons au Moyen-âge brillent, au premier rang, ces Universités qui n'ont pu trouver grâce au tribunal de M. Tremblay. Il ne voit dans toutes les parties qui les composent que la conséquence du peu d'autorité qu'avaient alors les lois. J'y vois plutôt, moi, une heureuse conception qui honore ceux à qui nous les devons. Toutes les connaissances humaines se prêtent un mutuel appui. Quoiqu'en dise M. Tremblay, le Droit et la Médecine ont souvent besoin de la théologie : l'œil du médecin et du jurisconsulte éclairé de la science religieuse voit de plus haut, d'un regard plus serein et plus perçant. Et réciproquement, la théologie tire, pour plusieurs questions, des avantages réels des connaissances qui font partie des deux autres sciences. Toutes trois ont certainement besoin de la philosophie, de l'histoire et de l'éloquence. N'est-ce pas cette alliance qui est et qui a été le signe distinctif des plus grandes intelligences ? N'est-ce pas elle qui fit les Bossuet, les Leibnitz, les Newton, les Danton, les Thomas d'Aquin et une foule d'autres, si l'on s'avance dans le Moyen-Âge, cette époque marquée par tant d'imagination, d'élan sublime et de génie.

C'est donc une heureuse idée de mettre en contact journalier et ceux qui enseignent les sciences, et ceux qui les étudient; de faire en sorte que l'élève d'une faculté puisse suivre la partie de l'enseignement des autres facultés dont il a besoin.

Un autre avantage de cette réunion, c'est qu'elle est la source d'une très-grande émulation entre les professeurs des différentes facultés comme entre les élèves. L'émulation! qu'elle a de puissance sur tous les ressorts, de l'âme surtout chez un jeune homme! Oui, le jeune étudiant souffre avec peine de se voir éclipsé par un confrère destiné à fouler le même sol que lui et peut-être à poursuivre la même carrière: car cet avantage coûte trop à son amour propre. M. Tremblay ne se contente pas de proscrire la réunion des diverses facultés, il prétend que plusieurs d'entr'elles sont parfaitement inutiles. Je veux bien croire à la bonne foi de M. Tremblay; mais certes il m'en coûte pour en être convaincu! Quoi! ce ne serait pas un avantage pour un jeune homme, qui veut étudier le droit, l'histoire, la philosophie, de suivre l'enseignement d'un homme qui a sur lui l'avantage de la maturité de l'âge et du jugement, celui de quinze, vingt, trente années d'étude, celui enfin d'une expérience qui manque totalement à l'élève? Ce ne serait pas un avantage pour un jeune homme de recueillir dans une heure le fruit de plusieurs jours, de plusieurs semaines, quelquefois de plusieurs mois! Supposez maintenant que les élèves eussent dans des livres ce travail tout fait et complet. Quelle différence entre cet enseignement dépourvu de vie et la parole du maître, surtout quand celui-ci est à la hauteur de sa mission; quand il sait se mettre à la portée de ses élèves, lire dans leurs yeux s'il est compris ou s'il a besoin de devenir plus clair; enfin quand il sait colorer sa parole de manière à créer de l'intérêt, à attacher ses auditeurs! Ah! M. T., trouvez-moi une seule personne qui ait eu l'avantage de suivre les cours d'un professeur digne de ce nom et qui souscrive à ce que vous avez dit de l'enseignement oral, je vous promets d'y souscrire après elle.

Mr. Tremblay craint que les degrés, bien loin d'être un sujet d'émulation pour les jeunes gens, ne deviennent au contraire un sujet de honte. Encore sur ce point je diffère complètement d'opinion avec lui.

Dans ce siècle et sur cette terre d'Amérique le cœur humain est ce qu'il a toujours été dans tous les lieux: très-accessible, beaucoup trop accessible à la vanité. Oui la vanité est encore en vogue parmi nous comme au moyen âge, mais elle est moins franche et plus hypocrite: elle ne se contente pas de vanter ce qu'elle a, elle cherche à rabaisser ce qu'elle ne peut avoir. Ainsi sur ce continent, certains titres étant très-rares, on feint de les mépriser pour se consoler de l'impuissance où l'on est de les obtenir. C'est le renard qui trouve trop verts les raisins qu'il ne peut pas atteindre. Faites qu'il en puisse approcher, vous verrez ce qu'il en pense. Nos voisins feignent de mépriser les titres

de comtes et de marquis qu'ils jugent indignes d'un citoyen, tandis que celui de général ne suffit pas au gré des acheteurs et est tellement recherché qu'au dire des malins, on en compte autant dans la milice américaine que de sergents. Les grades de Docteurs et de Licenciés ont été jusqu'à présent parmi nous comme ceux de comtes et de marquis pour les Américains. Mais du moment qu'ils seront accessibles, ma peur, à moi, c'est qu'ils ne deviennent comme le titre de général aux E.-U.

Au reste je n'insisterai pas davantage sur ce point, car il n'est certainement pas d'une importance telle qu'il doive avoir une grande influence sur le parti que prendra Mr. Morisset. Je terminerai ici dans la pensée que les objections de Mr. Tremblay sont bien loin d'être insolubles et qu'au contraire elles doivent avoir peu de poids sur la détermination de Mr. le Président. D'ailleurs, si mon ami Mr. Tremblay n'est pas tout-à-fait persuadé par ma parole, je le prie de prendre patience et de suspendre au moins son jugement jusqu'à ce que les orateurs qui vont parler après moi aient donné leurs raisons.

ERRATUM.

Ce qui suit doit venir dans le discours de M. LePage avant l'alinéa qui commence par les mots: Au nombre de ces institutions &c.

Il y a sans doute de nombreuses lacunes dans le moyen-âge. Il lui manquait bien des choses qui rendent maintenant l'instruction si facile. Les hommes s'occupaient bien moins que nous des moyens d'acquérir des richesses et de se procurer le confort. Il n'y avait pas des compagnies aux trésors inépuisables, des spéculateurs consommés dans Part de multiplier les dollars, et qui ont pris pour maxime: *virtus post nummos*.

Il faut avouer cependant que si la matière l'intéressait moins que nous, en revanche, il étudiait avec passion ce qui a rapport à Dieu et à la plus noble partie de l'homme; il étudiait et traitait avec une profondeur qui nous étonne, les questions de la philosophie, de la morale et de la théologie proprement dite. Il a fourni une foule d'hommes de génie qui pour être admirés de tout le monde, n'auraient besoin que d'être plus généralement connus. Il a élevé des monuments qui nous ravissent d'admiration par leur grandeur et leur beauté; il a doté le moindre village d'édifices qui feraient peut-être honneur à nos villes les plus opulentes; il a laissé des institutions qui ont rendu et rendent encore à l'humanité les services les plus signalés. Mais, par malheur! il n'a pas fait de chemin de fer! voilà ce qui lui vaut tant de mépris.

REVUE PARLEMENTAIRE.

Depuis quelque temps l'Assemblée semble s'être imposé le noble devoir de régler définitivement la grande affaire des élections. Déjà plusieurs représentants ont été expulsés de leurs sièges, les fraudes électorales mises à découvert, et les perturbateurs de l'ordre condamnés et flétris. Pour prévenir la corruption et les tristes scènes des *polls*, M. Cowan a cru devoir introduire un *bill* qui est déjà à sa

seconde lecture. La chambre constituée en comité général a pris ce bill en considération ainsi que celui de M. McDougall pour prévenir la fraude qui s'introduit si souvent dans les listes des voters. Plusieurs clauses, après avoir suscité d'assez graves débats, ont été retranchées. Cependant la réception du rapport final du comité a été remise à huitaine.

M. G. Brown a proposé ensuite l'émission d'un *writ* pour l'élection d'un membre dans le comté de Middlesex, afin de remplacer M. Marcus Tulbot, enseveli dans les ruines du Hungarian.

Dans le Conseil Législatif, l'hon. M. Seymour, président du comité qui a examiné la contestation de l'élection de Sorrel, a déclaré nulle l'élection de M. Guévremont, vu qu'il n'avait pas les propriétés foncières requises par la loi; puis sur motion du même hon. membre, il a été résolu qu'on émanerait un ordre pour une nouvelle élection.

Plusieurs items du Budget ont été remis sur le tapis. M. Brown, toujours si actif aux questions Haut-Canadiennes, a accusé le gouvernement de faire des dépenses que la chambre réprouvait. C'est surtout contre les dépenses de la police de Québec et de Montréal, que le représentant de Toronto s'est élevé avec cette énergie de caractère que tout le monde lui reconnaît. Mais ces items ont été adoptés.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Une manifestation imposante a eu lieu à Rome à l'occasion de l'anniversaire du retour du pape en 1850. Le matin, le Saint Père, accompagné de la foule, s'est rendu à Ste. Agnès hors les murs, où il a célébré la messe et donné la communion à 500 personnes. A son retour au Vatican, les applaudissements ont éclaté sur son passage. Le soir la ville a été illuminée.

Le général Lamoricière a publié, le jour de Pâques, un ordre du jour aux troupes pontificales. Le vaillant capitaine termine sa proclamation par ces belles paroles:

« La révolution, comme autrefois l'Islamisme, menace aujourd'hui l'Europe, et aujourd'hui comme autrefois, la cause du Pape est celle de la civilisation et de la liberté du monde.

« Soldats! ayez confiance, et croyez que Dieu soutiendra notre courage à la hauteur de la cause dont il confie la défense à nos armes. »

La révolution, comprimée dans les rues de Naples, s'est réfugiée dans la Sicile. A Palerme et à Messine les troupes du gouvernement ont eu de terribles combats à soutenir contre la populace. Sur la terre ferme même une manifestation a éclaté en faveur de Victor-Emmanuel. Averse, petite ville de la province de Caserte, a été mise en état de siège.

L'empereur et l'impératrice des Français doivent visiter prochainement leurs nouveaux sujets de la Savoie. On annonce aussi que l'empereur d'Autriche va faire un voyage en Angleterre.

Aucune nouvelle d'Espagne. La révolution paraît être anéantie.